

## RAPPORT DE JURY

### Concours Recrutement des Professeurs d'école – Session 2006 EPREUVE ECRITE DE FRANCAIS

. L'épreuve écrite de Français, pour la session 2006, s'avère toujours aussi sélective. Les éléments statistiques essentiels viennent illustrer cet aspect tout en mettant en exergue les données indispensables à une approche plus qualitative.

. **587 candidats** se sont présentés au total à cette épreuve d'admissibilité, 561 au titre du concours externe et 26 au titre du concours 3<sup>ème</sup> voie.

FRANCAIS	Concours externe	Concours 3 <sup>ème</sup> voie
Nbre candidats	561	26
Nbre copies éliminées (note globale inférieure à 5)	100 17,8 %	6 23 %
Nbre copies pénalisées en orthographe	401 71,5 %	18 69,2 %
Moyenne <b>Note globale (sur 20)</b>	<b>8,23</b>	<b>6,57</b>
<b>Moyenne des notes</b>		
Synthèse (sur 8)	4,28	3,53
Grammaire (sur 4)	1,80	1,62
Question complémentaire (sur 8)	3,43	2,37

. L'épreuve connaît dans son ensemble des résultats très médiocres avec une majorité de notes inférieures à la moyenne (65,58 % des candidats ont une note inférieure à 10).

. La moyenne générale de l'épreuve est affectée par une forte pénalisation des copies au plan orthographique selon le nouveau protocole permettant un retrait de 0 à 3 points sur la note globale attribuée.

. A ce titre, il convient de souligner une maîtrise insuffisante voire souvent fantaisiste de l'orthographe comme de la syntaxe qui surajoute à l'impression lacunaire de nombre de copies. **Il importe que tout candidat puisse élargir ses compétences en ce domaine, s'attacher à la mise en forme autant qu'à la mise en texte** lors des épreuves écrites d'admissibilité, particulièrement en ce qui concerne l'épreuve de Français.

. Les différentes composantes de l'épreuve : la synthèse notée sur 8, la grammaire notée sur 4 et la question complémentaire notée sur 8

Trop souvent considérés comme distincts et dès lors réalisés de manière cloisonnée, ces trois exercices forment néanmoins un tout et mériteraient d'être traités avec la même rigueur et avec le même souci de précision, tant sur le fond que dans la forme.

→ **Synthèse :**

Cet exercice impose esprit critique et concision. La méthodologie qui lui est propre reste insuffisamment maîtrisée. Il s'agit de :

- structurer le propos en l'organisant rigoureusement.
- cibler le thème par la présentation des documents proposés, ce qui n'exclut pas la mise en évidence d'une problématique propre à la confrontation des idées, au maniement complémentaire des textes.
- indiquer le plan retenu pour construire et conduire la réflexion.
- assurer un développement cohérent et articulé en plusieurs parties qui engagera une véritable interaction : il s'agit bien de « faire parler les textes entre eux » plutôt que de parler des textes ou de les résumer.
- éviter tout positionnement ou avis personnel et tout apport extérieur aux textes.
- clore en récapitulant les idées-clefs du débat ainsi instauré et ouvrir éventuellement à des pistes complémentaires.

→ **Grammaire :**

. Ce second exercice s'avère très déficitaire en dépit d'une relative facilité. Nous pouvons émettre les hypothèses d'une mauvaise lecture des consignes ou d'une mauvaise utilisation des connaissances, voire la combinaison des deux.

. Le traitement doit être sobre mais efficace : il convient ici de rappeler aux candidats qu'un tableau de classification peut être un outil relativement opératoire dès lors qu'il est assorti d'éléments explicatifs ou justificatifs, particulièrement bien ciblés en regard de la question posée.

→ **Question complémentaire:**

. Ce dernier exercice reste trop souvent le parent pauvre de l'épreuve, témoignant ainsi d'un déséquilibre dans le traitement de ses différentes composantes, lié vraisemblablement à une mauvaise gestion du temps : il faut impérativement que les candidats puissent s'astreindre à réaliser chacun des trois exercices en un temps donné pour chacun d'eux.

. L'on constate le plus souvent des réponses indigentes par une précipitation dans leur rédaction comme dans leur organisation, un plaquage excessif de connaissances pouvant conduire à des aberrations voire au « hors-sujet » fortement pénalisé.

. il importe dans le cadre de cette question de prendre en compte les recommandations suivantes :

- privilégier une approche plus professionnelle en liaison avec les éléments forts des programmes de l'école primaire
- élaborer des réponses ouvrant des pistes pédagogiques, sans pour autant développer des savoirs théoriques ou restituer des pages de cours
- établir des liens aux textes proposés dans le cadre de la synthèse
- assurer une correction de la langue écrite (présentation, calligraphie, syntaxe et orthographe)

Fait à BRIVE, le 1<sup>er</sup> juin 2006

Max GRATADOUR, IEN  
Président de la Commission Français.